

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 78 (1969)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** De semaine en semaine

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# De semaine en semaine

## Soins infirmiers et autres professions paramédicales



## Service d'assistance aux personnes âgées



### Nouvelles écoles de personnel soignant et paramédical reconnues par la Croix-Rouge suisse

Dans sa séance du 6 février dernier, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a décidé de reconnaître à titre définitif ou provisoire quatre nouvelles écoles de personnel soignant et paramédical dont le programme de formation est conforme à ses directives.

Ont été reconnues définitivement l'école d'infirmières de l'Hôpital de district d'Interlaken, l'école d'aides-soignantes de Gnadenthal, au canton d'Argovie et l'école de laborantines médicales de l'Hôpital cantonal de Saint-Gall, tandis que l'école vaudoise de laborantines et de laborants médicaux, à Lausanne, a été reconnue provisoirement. Cette école a ouvert ses portes en octobre 1968 avec un effectif de 16 élèves. Elle est soumise à la surveillance du Service de la santé publique, département de l'Intérieur. C'est en Suisse romande, la troisième école du genre reconnue par la CRS, les deux autres étant l'école de laborantines médicales rattachée à l'école d'Etudes sociales de Genève et l'école de laborantines médicales de l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.

Sur proposition de la Commission des soins infirmiers, le Comité central a approuvé une modification des directives concernant la reconnaissance d'écoles. Cette modification concerne en première ligne le nombre des heures d'enseignement et le genre et la durée des stages. Selon les nouvelles directives qui sont entrées en vigueur le 1er mars dernier, la durée de la formation des laborantines médicales — précédemment de trois ans — s'étendra désormais sur deux ans et demi.

Vu l'essor pris ces dernières années par la gymnastique aux personnes âgées, l'on a estimé nécessaire de prévoir une formation plus systématique des moniteurs et de coordonner les efforts fournis par les diverses institutions qui s'occupent de ce genre d'activité. Au mois de mars 1968, la Croix-Rouge suisse convia à une séance des représentants des organisations s'intéressant à la mise sur pied de séances de gymnastique pour personnes âgées, ainsi que des experts en la matière. A cette occasion, il fut décidé de constituer un groupe suisse de travail «*Gymnastique pour personnes âgées*» groupant des délégués de la Fondation suisse pour la vieillesse, de la Croix-Rouge suisse, de la Société suisse de gérontologie, de l'Ecole fédérale de sport et de gymnastique de Macolin, de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich, ainsi que quelques spécialistes.

Une séance d'information, à laquelle participèrent des représentants de tous les cantons, eut lieu à Berne au mois de janvier. Il fut ensuite décidé de mettre sur pied un premier cours central suisse pour la formation d'instructeurs. Ce cours eut lieu le 26 février, à Macolin. 60 participants venus de toute la Suisse y ont pris part. A leur tour, ces instructeurs formeront dans leurs cantons respectifs des moniteurs de culture physique auxquels incombera ensuite le soin d'organiser des séances de gymnastique pour personnes âgées.

## Dans nos sections

La Croix-Rouge suisse a perdu un fidèle ami en la personne du *Dr Karl Martin Stockmeyer*, de Bâle, décédé le 11 février 1969, dans sa 72e année. Le défunt qui a assumé la présidence de la section Croix-Rouge de Bâle-Ville de 1946 à 1961, faisait en outre partie du Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse depuis 1949.